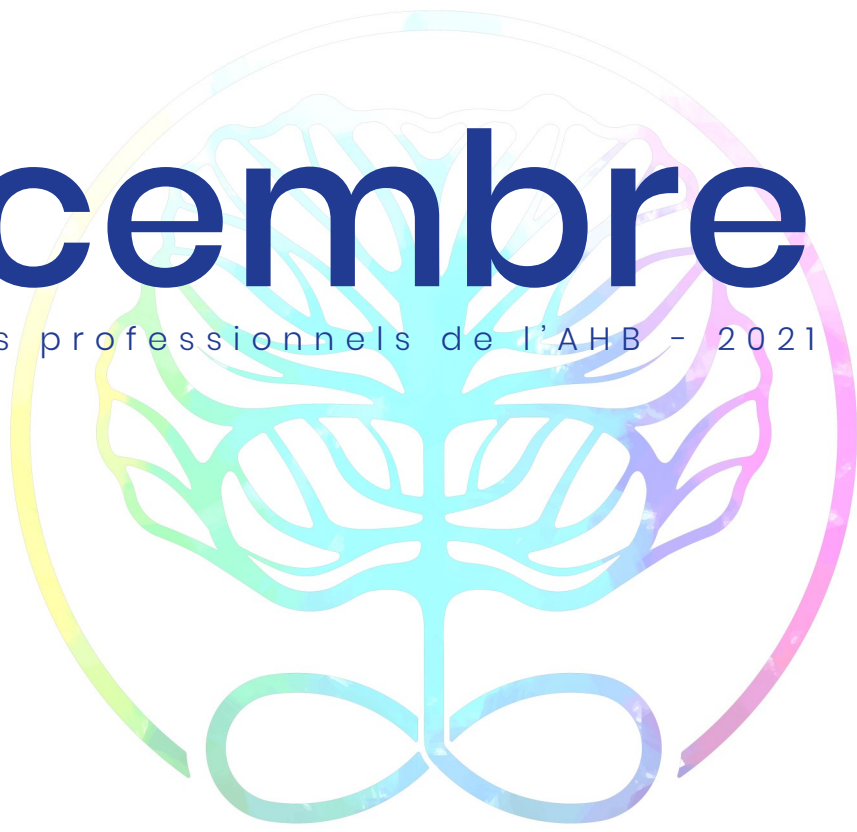


# Décembre

La lettre des professionnels de l'AHB - 2021



## Troubles neuro-développementaux, l'AHB s'engage

De par ses compétences, l'AHB s'est engagée, dans le cadre du projet d'établissement et du Contrat Pluri-annuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) 2018-2022 convenu avec l'ARS Bretagne, à répondre aux besoins des personnes avec Troubles du Spectre Autistique (TSA), dans la continuité des actions menées par la psychiatrie adultes et infanto-juvénile ainsi que par la MAS du Petit Clos à Plœuc-L'Hermitage, par l'EMIA 22 ou par le SAMSAH TSA.

Au vu des délais d'attente très importants et sur la base d'un plan d'actions 2020-2022 conjoint ARS - Centre Ressources Autisme (CRA), une large opération de « rattrapage » diagnostique à laquelle l'AHB contribue activement, est menée afin de résorber massivement ces listes d'attente. Néanmoins, malgré ces efforts collectivement engagés, le nombre de dossiers traités reste nettement inférieur au nombre de nouvelles demandes reçues qui continue de croître dans notre région, selon les indicateurs de suivi.

En parallèle, l'AHB a lancé depuis juillet 2020 une consultation spécialisée Troubles Neuro-Développement (TND)

et s'est investie pour structurer un dispositif de diagnostic et d'orientation sur les TND, localisé sur Pontivy au travers de consultations dédiées à l'évaluation, au diagnostic et au suivi des patients avec troubles neuro-développementaux.

Dans la continuité de cette démarche, l'ARS a décidé récemment d'un renforcement financier pérenne du CRA Bretagne pour consolider d'une part, les équipes d'évaluation diagnostique pour enfants et d'autre part, créer deux nouvelles équipes de diagnostic pour les adultes.

Visant à renforcer la capacité de diagnostic globale tout en proposant une réponse en proximité du lieu de vie des personnes et de leurs familles, ces nouveaux dispositifs sont portés par le CHGR à Rennes pour l'une, et l'AHB à Pontivy pour l'autre ; ils s'inscrivent en complémentarité de l'équipe actuelle du CHRU de Brest.

En parallèle de cette activité, l'AHB participe également au développement et à la structuration d'un niveau 2 sur le territoire, au travers d'actions de sensibilisation et de formation des professionnels exerçant en CMP, HDJ, unités de soins, urgences, etc. En outre, l'AHB s'engagera également dans la mise en œuvre de la mesure 37 de la stratégie autisme et TND qui prévoit, dès 2022, l'élaboration d'un plan de repérage des adultes avec autisme, en ESMS (établissements et services médico-sociaux), et au sein des établissements de santé autorisés en psychiatrie.

Ces dispositions constituent une avan-

cée importante pour l'AHB et une reconnaissance du travail réalisé par l'équipe de la consultation TND coordonnée par le Dr Robert SPERLEA.

## Consultation TND en pratique ?



## Présentations cliniques et échanges



Démarche concrétisée lors de la rencontre du 9 décembre, l'AHB et l'UCO deviennent partenaires pour favoriser l'accueil des étudiants stagiaires en licence et master de psychologie à l'AHB, promouvoir l'intervention des professionnels de l'AHB au sein des formations de l'UCO, mettre à disposition des ressources de l'UCO et participer au développement de la recherche en psychologie.

Il s'agit d'une réelle opportunité pour l'AHB d'encourager le partage de

connaissances et la mise à disposition de ressources universitaires, de valoriser nos pratiques et d'accompagner le développement de nos futurs projets.

Virginie JACOB ALBY, Enseignante-chercheuse, habilitée à diriger des recherches en psychopathologie clinique à l'UCO, est venue présenter les atouts de cette nouvelle collaboration., jeudi 9 décembre accompagnée de Clément PELTIER, Doctorant en psychopathologie clinique à l'UCO et de Sylvie LEMONNIER Doctrante et enseignante à l'UCO.

## Les métiers de l'humain en DANGER

Ce sont plus de 250 personnes, dont l'équipe de direction, des administrateurs et des directeurs d'établissement de l'AHB, qui étaient présentes mardi 30 novembre devant la préfecture de région à Rennes pour alerter sur les métiers du soin et de l'accompagnement. Il s'agissait de défendre l'équité de traitement entre mêmes catégories de salariés et solliciter la mise en œuvre du Ségur pour tous.



En effet, conséquence de la crise et des mesures du Ségur, les associations constatent des difficultés sans précédent pour recruter, remplacer et fidéliser des professionnels qualifiés. En cause, des salaires insuffisants pour rendre ces métiers attractifs.

Le 8 novembre, les annonces du 1<sup>er</sup> Ministre visaient l'anticipation des mesures Ségur pour les professionnels soignants du secteur du handicap et des soins à domicile au 1<sup>er</sup> novembre, ainsi qu'une conférence sociale sur les métiers du social et médico-social avant le 15 janvier. Bien que positives, les unions et fédérations bretonnes maintiennent cependant une « vigilance particulière » par rapport à la mise en œuvre concrète de ces annonces.

## INS, un identifiant unique pour chaque usager

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, chaque patient dispose d'une identité officielle unique et pérenne appelée Identité Nationale de Santé (INS).

Grâce à l'INS, chaque citoyen est identifié de la même façon par tous les professionnels intervenant dans son suivi, facilitant et sécurisant ainsi le partage d'informations.

L'INS comporte 5 traits stricts (nom, prénom, date de naissance, sexe, code INSEE commune de naissance) et un matricule unique pour chaque patient. L'INS est qualifiée en appui d'une pièce d'identité et par le recours au télé service de l'Assurance Maladie « INSI » depuis le logiciel de Gestion Administrative des patients (HEXTANT).

L'obligation de référencement par

l'INS s'impose aux usagers, qui ne peuvent s'y opposer, ceci n'impliquant pas de supprimer le numéro IPP.



A l'AHB, l'INS est opérationnel dans Hexagone pour les patients hospitalisés au Centre Hospitalier. Le déploiement est en cours pour l'ambulatoire et l'INS intégrera à terme le dossier patient informatisé puis le dossier résident.

La démarche est coordonnée par un comité opérationnel associant plusieurs services (relations avec les usagers, DIM, informatique, qualité, secrétariats médicaux), chargé du suivi du plan d'actions : conformité des logiciels, actualisation des procédures, formations du personnel, ..

## Agenda

- 01/12 Négociations Obligatoires
- 02/12 Commission Économique et Financière
- 07/12 Commission Des Usagers
- 08/12 Négociations Obligatoires
- 09/12 Rencontre UCO
- 09/12 Visite de François NÉGRIER, DD ARS 22
- 15/12 Comité Social et Économique
- 16/12 Commission Médicale d'Établissement
- 17/12 Conseil d'Administration

## A côté

### MAM'en Éveil



Une Maison d'Assistants Maternelles (MAM) ouvre ce mois-ci sur la commune de Plouguernével, dans des locaux mis à disposition par l'AHB.

Elodie HENAFF et Elodie COLLOBERT, les deux assistantes maternelles agréées, pourront accueillir jusqu'à 8 enfants en même temps dans les anciens locaux de la maison médicale de Plouguernével, entièrement rénovés par les équipes de la Direction Technique et Logistique (DTL), pour s'adapter au nouvel usage dans l'accueil de jeunes enfants.

Diversifiant et valorisant les compétences des équipes de la DTL, cette rénovation a permis de redonner une valeur au bâtiment. Après une phase de démolition pour redistribuer les pièces, une reprise totale des peintures, sols, plafonds, sanitaires et électricité a été réalisée par les équipes en interne.

Après 6 mois de travaux, la MAM'en Éveil ouvrira ses portes le 18 décembre 2021 de 10h à 17h, avant d'accueillir ses premiers enfants.

Les professionnels de la MAM'en Éveil ont fait part de leur enthousiasme à l'idée d'investir ces nouveaux locaux et remercient les équipes de la DTL pour leur investissement !